



**Communiqué**  
**de presse**

**Démenti de la Compagnie des Salins du Midi  
et des Salines de l'Est**

La Compagnie des Salins du Midi a pris connaissance des déclarations faites par Monsieur Jean-Paul BORE telles qu'elles sont rapportées hier, 16 juin 2009, par la presse.

Elle tient à apporter le plus complet démenti aux affirmations selon lesquelles elle a proposé la vente de la totalité des terrains saliniers qu'elle possède à Salin de Giraud et Aigues-Mortes pour un total de 25 000 hectares. Une telle affirmation est inexacte. Elle ne peut que porter préjudice à toute l'entreprise alors que celle-ci connaît une situation économique difficile.

En matière de cession de terrains, la Compagnie, comme elle l'a toujours dit et fait, recherche, chaque fois que c'est possible, la cession de terrains qui ne contribuent pas à son activité de production salinière. Il s'agit généralement d'ensembles fonciers d'un grand intérêt environnemental tant par leur taille que par leur qualité écologique.

**Contacts presse**

SOLANGE STRICKER |  
FININCOM  
Solange Stricker :  
Tél : +33 (0)1 40 71 06 97  
Portable : 06 61 61 21 72  
[s.stricker@f2scom.com](mailto:s.stricker@f2scom.com)

Christina Bel :  
Portable : 06 61 61 67 53  
[c.bel@f2scom.com](mailto:c.bel@f2scom.com)

SALINS DU MIDI  
Direction de la communication  
Patrick Viverge :  
Tél : +33 (0)4 66 73 40 22  
Portable : 06 82 66 74 65  
[pviverge@salins.com](mailto:pviverge@salins.com)

La Compagnie souligne qu'elle n'a ni la vocation ni les moyens d'assurer durablement sur ces terrains une activité de gestion environnementale qui relève de l'intérêt collectif.

Selon ce principe, deux ensembles fonciers, l'un situé à Salin de Giraud d'une surface de 6 000 hectares, l'autre situé à Aigues Mortes d'une surface de 2 700 hectares, sont identifiés et pourraient être cédés à l'avenir. On est donc loin de l'accusation de vente de la totalité des terrains de Camargue.

La Compagnie ajoute que les produits de l'éventuelle cession de ces terrains seraient affectés en priorité au financement des investissements de l'entreprise.

La Compagnie tenait à démentir des informations aussi grossièrement inexactes qui ne contribuent qu'à diffuser et entretenir l'inquiétude parmi ses salariés et ses partenaires.

Paris le 17 juin 2009

